

Fanjan australien

Fanjan, Fougère australienne

Nom scientifique *Sphaeropteris cooperi*

Synonymes *Cyathea cooperi*, *Alsophila cooperi*

Famille Cyatheaceae



Photographies : © CBNM (C. Lavergne), © CBNM (J. Hivert & S. Baret)

DESCRIPTION

Allure générale Fougère arborescente présentant une large couronne de feuilles en forme de parapluie, surmontant un « tronc » pouvant atteindre plusieurs mètres de haut. Stipe non ramifié marqué de cicatrices ovales.

Feuilles Frondes tripennées, atteignant 4 m de long, vert clair et dentées. Pennes oblongues. Pinules (10 x 3 cm) oblongues et acuminées au sommet. Jeunes crosses et rachis recouverts de longs poils blancs caractéristiques. Pétioles recouverts d'écailles aplaties et triangulaires.

Fleurs Les fougères n'ont pas de fleurs.

Fruits Les fructifications sont constituées de sores ronds, au nombre de 2 à 10 par segment, disposés en grappes à l'air libre (indusies absentes). Poils et paraphyses abondants.

Graines Spores pouvant vivre jusqu'à 15 ans.

Caractéristiques Fougère arborescente, à frondes découpées trois fois, immédiatement reconnaissable par ses jeunes crosses et rachis recouverts de longs poils blancs.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction Sexué et asexué.

Les spores germent très facilement et, plus rarement, la multiplication peut se faire à partir du bourgeon terminal lorsqu'il tombe au sol.

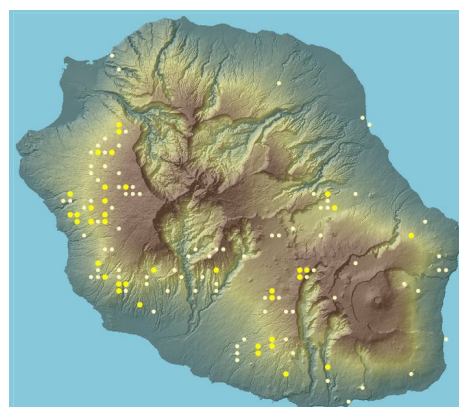
Mode de dissémination Anémochorie (par le vent)

L'homme facilite sa dispersion en le plantant pour l'ornement.

Conditions de développement

Adaptée à une large gamme de climats et de sols. Pousse en plein soleil sur sol humide, dans les lieux ouverts des forêts tropicales et subtropicales. Tolère les embruns.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Mascarinne Catediana

Aire d'origine Australie

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Introduite avant les années 1970, l'espèce est courante dans les jardins, pépinières et espaces verts. Naturalisée sur le bord des routes, puis dans les forêts et les ravines, de nombreux individus ont été détectés par l'ONF dans des écosystèmes forestiers indigènes. Elle affectionne surtout les lisières et les trouées forestières à Petite Plaine, Bélouve, la Plaine des Fougères, Cilaos, Piton Cabris, au Grand Brûlé, Bois Blanc, Mare Longues, aux Makes, Petite-Île et la Plaine des Cafres.

Et dans le Monde ? Envahissante également à Maurice, en Afrique du Sud, aux Açores, à Hawaï et en Nouvelle-Zélande.

IMPACTS

Sa forte capacité de colonisation et sa croissance très rapide font de cette fougère arborescente un adversaire redoutable pour les espèces locales. Elle représente une menace pour les vestiges des forêts primaires de La Réunion, mais aussi pour les fougères arborescentes indigènes (*Alsophila borbonica*, *A. celsa* et *A. glaucifolia*). Le stipe de cette fougère introduite n'est pas un support favorable à la régénération naturelle des espèces indigènes, comme c'est le cas pour les fanjans indigènes.

Cette fougère est souvent confondue par la population avec les fougères arborescentes indigènes.

USAGES



Fougère ornementale largement cultivée dans les jardins.

RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Le fanjan australien est inscrit sur la liste établie par le Comité français de l'UICN et le SSC *Invasive Species Specialist Group* de l'UICN, figurant parmi les plus envahissantes au monde.

Le contrôle de cette espèce a fait l'objet de chantiers de lutte menés par l'ONF. L'élimination de cette espèce est mal perçue par le public.